

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Viêt-Nam du Sud, Cambodge
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Alger

Ambassade, 27 boulevard Zirout-Youcef (Algérie), de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), case postale 382, Alger (République Algérienne).

Adresse postale

Depuis le 1^{er} février 1972, la nouvelle adresse postale de l'Ambassade est la suivante :

B. P. 482 Alger-Gare

Société Helvétique de Bienfaisance

Le bal de la jeunesse s'est déroulé à la Maison Suisse de la Bouzaréah, le 11 mars 1972. Il a donné lieu à un succès inespéré. Plus de 100 personnes y participèrent et créèrent bien vite une ambiance des plus joyeuse.

Tout avait été mis en œuvre pour sa réussite. Plusieurs dames avaient travaillé tout l'après-midi à la confection d'un excellent et imposant buffet. La loterie organisée à cette occasion en vue de procurer quelques fonds à la Société, qui en a bien besoin, a connu une réussite totale grâce à la valeur des lots et à la générosité des participants.

Quatre jeunes gens et jeunes filles, enfants de membres de la Société, à la suite d'un travail intensif pendant l'hiver, nous firent entendre leur répertoire riche d'une vingtaine de chansons modernes jouées et interprétées avec entrain et talent.

Tout se termina dans la joie et l'espoir de revivre une si agréable soirée.

Le lendemain, on ne comptait malheureusement que 37 membres à l'Assemblée générale ordinaire de la Société. Il est probable que les fatigues de la veille avaient retenu plusieurs d'entre eux à la maison !

Le Président, M. Jean Schweizer, dans

son rapport cite les principales manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année. Il constate, après lecture du rapport de caisse, que le déficit de l'exercice s'élève à plus de 2 000 DA, ce déficit provenant en grande partie du départ de plusieurs membres qui ne sont malheureusement pas souvent remplacés par de nouveaux arrivés.

Le Comité, comme de coutume remet sa démission en bloc. Etant donné qu'aucune autre candidature n'est présentée, il est réélu à l'unanimité. Afin de combler le vide créé par le départ de quelques membres, M. Brède, Directeur de Swissair, est élu membre par acclamations. Le traditionnel verre de l'amitié clôtura agréablement cette assemblée générale.

LIBAN



Beyrouth

Ambassade, Immeuble Achou, rue John-Kennedy (de 9 h à 12 h du lundi au samedi), case postale 172, Beyrouth (Liban). Tél. : 340-646 et 340-647.

L'Ambassade de Suisse a le regret de faire part du décès de Madame Gertrude Gamper, survenu à Beyrouth le 16 février 1972. Notre compatriote était la propriétaire du restaurant bien connu, la « Taverne Suisse ».

Activité de la Colonie suisse au Liban

Cercle suisse de Beyrouth

Après le succès extraordinaire des skieurs suisses aux Jeux Olympiques de Sapporo (4 médailles d'or, 3 d'argent et 3 de bronze), nous avons été très flattés d'apprendre qu'une équipe suisse participerait aux XVII^e Championnats Internationaux Militaires de Ski aux Cèdres. Sachant que plusieurs de nos skieurs, qui avaient défendu les couleurs suisses au Japon, prendraient part aux compétitions des Cèdres, notre curiosité a été d'autant plus grande de les rencontrer.

Que pouvait-on donc faire de mieux et de plus attractif que de nous réunir avec ces jeunes gens pour passer une soirée avec eux ?

M. Willy Fries, notre dynamique président, a déployé, une fois de plus, tous ses talents d'organisateur pour arranger cette rencontre qui a eu lieu le 2 mars dans l'agréable cadre typiquement libanais du restaurant « Le Grenier ». Un dîner avec « Arak » et « Mezzé » a été offert par les membres du Cercle à nos compatriotes, qui venaient de terminer les compétitions aux Cèdres avec les résultats remarquables que voici :

Relais 4 x 10 km : médaille d'or pour G. Viani, Alf. Kälin, F. Koch, W. Geeser. Slalom géant : médaille d'argent pour J.-F. Kopt.

Slalom spécial : 1^{re} manche : 4^e E. Pargätzi ; 2^e manche : 2^e H.-U. Kreuzer ; 3^e E. Pargätzi.

Classement général : médaille d'argent pour E. Pargätzi.

Triathlon individuel : Classement des nations : 1. Suisse, 2. France.

Quand le Colonel Meister, Chef de l'équipe suisse, a présenté nos jeunes skieurs et donné connaissance de leurs performances, les applaudissements de l'assemblée ont éclaté avec enthousiasme. Après ces présentations et durant le repas, les membres du Cercle ont eu l'occasion de s'entretenir avec nos jeunes concitoyens qui ont raconté volontiers leurs expériences faites aux Cèdres en complétant le récit qu'avait fait le chef de la commission chargée des parcours, le Colonel Baumgartner. Ceux parmi nous qui se trouvaient à table avec un des participants de Sapporo ont pu apprendre des choses fort intéressantes sur la vie et l'ambiance de cette « ville » créée spécialement pour les derniers Jeux Olympiques.

Le temps a trop vite passé et nos skieurs ont dû nous quitter pour assister à une soirée folklorique libanaise offerte par les organisateurs des Championnats militaires de ski.

Association des dames suisses au Liban

Pour les membres de l'Association des Dames suisses au Liban (A.D.S.), pas de relâche ! quelques dames dévouées offrent chaque semaine bénévolement leur aide efficace aux religieuses d'un orphelinat, et les soins aux bébés n'ont plus de secret pour elles.

D'autres fréquentent assidûment l'ouvroir du mercredi matin. Là, autour d'une tasse de café, ces dames exécutent toutes sortes d'ouvrages manuels qui seront exposés lors de la vente de gâteaux annuelle. Il y a beaucoup de pauvres à secourir, et l'on projette aussi un dîner-dansant pour le mois de juin, dont le buffet sera entièrement offert par les membres de l'Association.

Le 20 avril a eu lieu l'élection du nouveau comité de l'A.D.S., dont 3 sièges ont été pourvus, 6 membres ayant accepté de renouveler leur mandat.

La création de l'A.D.S. au Liban a favorisé le rapprochement des Suissesses qui y vivent. La cotisation annuelle n'est que de 10 livres libanaises et l'Association est prête à accueillir chaleureusement toute Suissesse qui, de la lointaine Helvétie, voudrait encourager ces activités sociales. Puisse cette suggestion trouver un écho favorable.

Erratum

Notre numéro d'avril a malheureusement comporté une erreur de brochage. Dans certains numéros, les pages 6, 7, 18 et 19, manquaient alors que les pages 5, 8, 17 et 20 étaient en double. Les personnes désirant obtenir un numéro en bonne et due forme sont priées de s'adresser à la Rédaction du Messenger, 17 bis, quai Voltaire, Paris VII.

LIBYE

Ambassade : Tripoli, 230, sh. Istiklal, POB 439 tf. 32.416 - 40.349

Réception : tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, de 10 à 13 h et, en dehors de cet horaire, sur rendez-vous.

MAROC



Rabat

Communications

Adresses et heures de réception des représentations suisses :

— Ambassade de Suisse à Rabat :

Square Condo de Satriano, B. P. 169-9 h à 12 h ou sur rendez-vous l'après-midi, samedi excepté - Tél. 91-310.24.

Carnet rose

Jean-Marc Stéphane Waidyasekera, né à Casablanca le 22-2-1972, fils de Eric et de Ruth, née Naegeli.

Tanja Franziska Spillmann, née à Casablanca le 1.3.1972, fille de Hugo et de Liselotte, née Brotschi.

MAROC



Casablanca

— Consulat de Suisse à Casablanca : 79, avenue Hassan-II, B. P. 5 - 9 h à 12 h ou sur rendez-vous l'après-midi, samedi excepté - Tél. 02-602.11.

— Agence consulaire à Tanger : M. André Recordon, Vice-Consul honoraire, 3, rue Henri-Regnault - Tél. 09-347.21.

— Agence consulaire à Agadir : M. Jean-Jacques Leuzinger, Vice-Consul honoraire, 55, Cité Suisse - B. P. 263 - Tél. 082-21.98.

Où et comment les Suisses se retrouvent au Maroc ?

Rabat : Union Suisse - Président : M. Albert Manuel, 12, rue de Khénifra - Tél. 91-220.37.

Casablanca : Maison des Suisses, 27, rue Henri-Dunant (ex F. et M. Guedj) - Tél. 02-693.68 — Président du Cercle Suisse : M. René Schümperli - Téléphone 02-630.42.

Tanger : Cercle Helvétique - Président : M. Bernard de Rham, 122, boulevard de Paris.

Meknès-Fès : Cercle Helvétique - Président : M. Jean-Paul Moosberger, Pâtisserie du Marché Central à Meknès - Tél. 05-212.65.

Agadir : M. Jean-Jacques Leuzinger Vice-Consul honoraire, 55, Cité Suisse.

Pour vos inscriptions à la Société Helvétique de Bienfaisance :

Le Président, M. Pierre Bossy, 77, rue Pierre-Teuler.

Cercle Suisse

A l'occasion des changements intervenus cet hiver dans les représentations diplomatiques suisses au Maroc, le Cercle Suisse de Casablanca a convié ses membres et amis le 22 mars à un dîner, afin de leur permettre de faire officiellement connaissance avec :

— M. l'Ambassadeur Jean-Jacques de Tribolet et Madame,

— M. le Consul Pierre Vigny et Made-moiselle,

— M. le Vice-Consul Zelindo Bianda et Madame.

Après avoir brièvement retracé la carrière passée de nos nouveaux diplomates, le Président Schümperli, estimant que les présentations ne doivent pas se faire à sens unique, commenta en quelques mots la nature du Cercle Suisse et de ses membres, quelque peu têtus, cabochards et pas faciles à contenter. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivés en exprimant l'espoir qu'ils trouvent plaisir et satisfaction à vivre et œuvrer dans ce pays.

Dans sa réplique, M. l'Ambassadeur de Tribolet dit aux 80 convives que les quelques semaines de son séjour ici lui avaient permis d'apprécier le Maroc et que la colonie pouvait s'estimer heureuse de vivre dans un pays si richement doté par la nature.

*
**

Les membres du Cercle se sont également retrouvés le 8 mars pour une succulente Choucroute, soirée qui a rencontré un vif succès.

*
**

Le 19 avril le Cercle Suisse de Casablanca a réuni, en une agréable soirée, une partie de ses membres pour un dîner léger suivi d'une partie de loto richement doté en forts jolis lots. La soirée était animée par le Président Schümperli.

M. le Consul Vigny et M. le Vice-Consul Bianda avaient honoré de leur présence cette soirée, ainsi d'ailleurs que l'aimable personnel du Consulat.

Une franche gaieté harmonieuse a été la marque de cette agréable rencontre que tous les présents souhaitent voir renouveler.

*
**

La Colonie Suisse du Maroc vient de perdre, en la personne de Madame Marie de Tschudi, belle-fille de notre ancien Ministre de Suisse à Rabat, M. Christophe de Tschudi, un membre de haute valeur spirituelle. Marie de Tschudi était en effet poétesse et elle avait

Activité des Sociétés

exprimé en vers son amour pour les beautés du Maroc dans des recueils poétiques (La Sourate des Roses de Sables et Chansons pour une femme seule). Elle a obtenu le prix des Poètes du Maroc 1967, le Grand Prix de la Société des Poètes et Artistes de France 1967 et était lauréate du Prix International de la Rose d'Or 1969.

Marie de Tschudi, âgée d'une quarantaine d'années, a succombé à un mal qui ne pardonne pas. Elle laisse derrière elle une jeune fille de 15 ans. A elle et à sa famille, le rédacteur du bulletin et les Suisses de Casablanca expriment leurs vives condoléances.

Et voici un des poèmes de Marie de Tschudi :

« Marrakech et ses remparts »

Les Remparts de pisé tiennent la ville enclose
Sous la couronne d'or de leurs larges crénaux,
Et cachent aux regards les grands jardins de roses
Où jasant les jets d'eau et la joie des oiseaux...
Des gorbis de torchis, et des maisons de Prince,
Allongent à leur ombre leurs fabuleux visages,
Et les chemins poudreux que des fontaines rincent
Gardent le charme étroit des mystérieux passages...
Vers les Points Cardinaux s'ouvrent les larges portes
Que vient battre le flot de la palmeraie verte...
Elles semblent être des ports ! Et certaines portent
Les noms des grands courants qui les tiennent ouvertes...
Bab Doukkala : Ombres des anciennes tribus...
Et Bab el Rhémis... : d'où l'on partait pour l'Orient...
Bab Agnaou... ; où se payait l'affreux tribu
Des têtes suppliciées par l'ordre des Sultans...
Et Bab Aghmat... au long et profond labyrinthe
Qui sur le quartier juif trace son noir sillage,
Et puis ouvre tout droit, vers la Montagne sainte,
Le bleu et merveilleux, et si haut paysage...
Parmi les grands jardins embaumés de jasmins,
Les ruelles étroites... les chants des mendiants...

Avec Djema el F'na, qui sur des tambourins,
Des flûtes légères, fait danser les serpents...

Mystérieux...
sauvage...
unique par le Monde,
Parmi les mosaïques, les plafonds précieux,
Et des murs écroulés, de terre rouge et blonde,
Parmi des marbres blancs, des trésors somptueux,
Le camp de nomades s'est ancré dans la pierre,
S'est patiné de cuivre, et cerclé de vermeil...
...et lance de son cœur, si superbe et si fière,
Sa Flèche-Cathédrale (*) à l'assaut du Soleil...

(*) la Mosquée de la Koutoubia.

Et pour terminer, quelques nouvelles qui feront plaisir à nos compatriotes du Maroc :

La récolte 1972 s'annonce bonne en matière de céréales. Elle est bonne dans les produits de l'agrumiculture et des primeurs.

Comme le principal animateur de notre économie reste le paysanat, les espoirs de tous se sentent ainsi rassurés.

Une recommandation à ceux de nos compatriotes qui voudraient se reposer à l'intérieur du pays : réservez vos chambres à temps car le tourisme va rapidement crescendo.

TUNISIE



Informations officielles

Ambassade en Tunisie :
Adresse : TUNIS, 17, avenue de France (Tél. 245-033).
Réception : Tous les jours (sauf le samedi et les jours fériés) de 10 à 12 heures ou sur rendez-vous.

La vie de la Communauté suisse en Tunisie

Où se retrouvent les Suisses ?
Wo treffen sich die Schweizer ?

à Tunis : Se renseigner auprès du président de l'Union Suisse, M. Thomas Lohner, Délégué de Sulzer, 15, rue Sufex, Notre-Dame, Tunis (Tél. 285.348).
à Tabarka : Prendre contact avec M. Jacques Stebler, Directeur de l'Ecole tuniso-suisse d'Economie forestière et pastorale (Tél. bureau : 48 - privé : 125 par le 15).

Correspondants de l'Ambassade

Tabarka : M. Jacques Stebler, Directeur de l'Ecole tuniso-suisse d'Economie forestière et pastorale (Tél. bureau : 48 - privé : 125 par le 15).

**

M. Pierre Burdet, Secrétaire d'Ambassade, a repris ses fonctions à l'Ambassade au début du mois de mai après son séjour annuel de vacances en Suisse.

**

M. Couchet, membre de la Mission de l'Organisation Mondiale de la Santé en Algérie, a effectué une mission en Tunisie au début du mois de mars à la demande du Ministère tunisien de la Santé Publique.

**

Un groupe de l'Université populaire de Berne, conduit par M. Kerner Kuhn, a entrepris un voyage d'étude en Tunisie et en Libye.

**

M. Bernard Schmutz, Représentant de la Banque Mondiale, à Washington, a effectué un nouveau séjour en Tunisie à la fin du mois de mars.

**

A la mi-avril, l'équipe chirurgicale cardio-vasculaire du Professeur Charles Hahn a de nouveau séjourné à Tunis dans le cadre de son programme de coopération avec le Service chirurgical de l'Hôpital Habib Thameur.

**

M. François Bondy, rédacteur culturel de l'hebdomadaire zurichois « Die Weltwoche », a donné, le 18 avril, une causerie à Tunis sur le thème « L'Occident est-il décadent ? »

**

M. Cart du Service de la coopération technique, à Berne, a séjourné pendant une quinzaine de jours en Tunisie. Après un bref arrêt dans la capitale tunisienne, il a pris part au Séminaire Est-Ouest

Activité des Sociétés

des Quakers qui s'est tenu à Hammameth du 19 au 28 avril.

*
**

Mademoiselle Astrid Gast, infirmière diplômée, spécialisée en soins pré et post-opératoires dans le domaine de la chirurgie cardio-vasculaire est arrivée à Tunis dans le cadre de la coopération de « Terre des Hommes » avec le Service chirurgical de l'Hôpital Habib Thameur. Elle prend la relève de Mademoiselle Marie-Thérèse Boon qui rentre en Suisse après un an d'activité à Tunis.

*
**

Union suisse de Tunisie

Les mois de février, mars et avril ont été riches en activités variées.

Le samedi 26 février, un bal costumé sur le thème « Un touriste suisse en Tunisie » avait été organisé dans la maison des Lohner, hôtes toujours chaleureux. Dès 20 h 30 on vit arriver les invités costumés de façon fort originale ou à la tunisienne (fouta, blousa, djebba, etc.). Rapidement, l'atmosphère de la fête se fit gaie et chaleureuse ; on admira la décoration très réussie de la salle et les dessins humoristiques. Une « sangria » excellente fut servie et contribua à réchauffer encore l'ambiance.

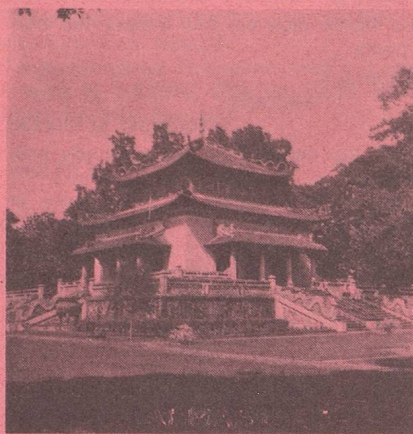
Après quelques danses, on passa au buffet copieusement garni. Des jeux de société amusèrent tout le monde, sans parler du défilé des participants pour choisir le meilleur costume. Les prix « bouteilles de champagne » furent emportés par Madame Perrier et M. Andrea. Madame Perrier était habillée en parfaite touriste : rien n'y manquait, ni le chapeau, ni la caméra, ni les lunettes, ni le couffin, ni même la bouée. M. Andrea déguisé en « Fatma » soulevait l'hilarité générale et nous enthousiasma en dansant sur des rythmes orientaux. La fête s'est prolongée jusqu'au matin, interrompue à minuit par une soupe à l'oignon fort appréciée et des « Wienerli » offerts par Swissair.

Nous espérons que ce genre de soirée se renouvellera et que tous les membres de l'Union Suisse pourront y participer. Le 14 mars l'Union Suisse organisa un dîner d'adieu pour M. Eugène Chollet, ancien Président de l'Union Suisse. A l'occasion de ce dîner, M. Perrier a prononcé une allocution exprimant les sentiments de tous les membres de l'Union Suisse et M. Zermatten, s'accompagnant à la guitare, a chanté une chanson de sa composition en l'honneur de M. Chollet.

Enfin, un dîner de l'amitié eut lieu le 11 avril au bowling de la Baie des Singes. Après un délicieux repas, les nombreux amateurs se mesurèrent au jeu de quilles dans des parties très animées.

A. Guetta.

Viêt-Nam du Sud



Ambassade : Saigon, 26, rue Gia-Long, 3^e ét. Boite postale 466, Saigon. Tél. : 22.396.

Cambodge

Le Conseil fédéral a décidé d'ouvrir un consulat de Suisse à Phnom Penh, capitale de la République Khmère. Pour diriger ce nouveau poste, en qualité de consul honoraire de Suisse, il a nommé M. Guy-Marie Michel.

Né en 1927 à Lyon, M. Michel est ingénieur en textiles. Depuis 1954, il occupe le poste de directeur d'une grande entreprise industrielle et commerciale à Phnom-Penh.

Si vous désirez que tous les numéros mensuels du Messenger Suisse vous soient adressés directement, souscrivez un abonnement en remplissant (en lettres majuscules) le bulletin ci-après au « Messenger Suisse », 17 bis, quai Voltaire, Paris-7^e.

Nom :

Prénom :

Ville :

Rue :

Paiement au nom du « Messenger Suisse » par chèque bancaire à la Rédaction ou par C.C.P. 12.273.21, 10, rue des Messageries. Abonnement annuel : 15 F.

Abonnement de soutien : à partir de 20 F.

Histoire du drapeau suisse

C'est au canton de Schwyz que nous devons le nom de notre pays. C'est lui aussi qui le premier a porté la croix sur son drapeau. Avant le siège de Besançon en 1289, avant la fondation de la Confédération en 1291, Schwyz portait déjà la bannière couleur pourpre ; c'était la couleur de l'Empire romain.

D'après la tradition la plus courante, c'est après le siège de Besançon où les Schwyzois vinrent au secours de l'Empereur Rodolphe III de Habsbourg, qu'ils reçurent en celui-ci le privilège de porter le crucifix sur leur bannière. La croix remplaça peu à peu le crucifix.

Cette bannière figure déjà en 1315 à Morgarten. Aux XIV^e et XV^e siècles, la croix devint le signe de ralliement des Confédérés. Ils portaient aussi la croix sur leur bras ou sur leur poitrine. A Laupen, en 1339, les Confédérés portaient cet emblème.

En 1540, la diète suisse décrète que les troupes de secours envoyées à leurs alliés de Souabe recevraient le drapeau rouge avec la croix blanche, transversante, droite.

Dès le XVI^e siècle s'introduisit l'usage des bannières aux couleurs cantonales avec la croix blanche transversante ou encore les couleurs cantonales surmontées d'une bande rouge avec la croix blanche. Les régiments au service de l'étranger portèrent aussi ces bannières jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

En 1798, les armées de la République française envahissent la Suisse et fondent une « République Helvétique Une et Indivisible ». Le drapeau rouge à croix blanche disparaît pour être remplacé par le drapeau tricolore, vert, rouge et jaune. Cet emblème nouveau ne plaît pas et en 1883, après l'acte de Médiation, le drapeau rouge et blanc réapparaît partout.

A partir du Pacte de 1815, le drapeau rouge à croix blanche alaisée se généralise. En 1841, le colonel Dufour (plus tard général) dota les bataillons du drapeau suisse sur la croix duquel le nom du canton était inscrit en lettres d'or.

Depuis 1889, par décision du Conseil fédéral, les branches de la croix sont d'un sixième plus longues que larges.